

Service Vie Associative

Maison des Services
39 rue Pierre Bérégovoy
BP 23, 62700 Bruay-La-Buissière
Tel : 03.21.64.56.00
associations@bruaylabuissiere.fr

A Bruay-La-Buissière, le 6 novembre 2020

Réf : LP/LB/XM/SC

Objet : Dossier de demande de subvention 2021

Chères Présidentes, chers Présidents,

Cette année 2020 a été particulièrement dense et riche en rebondissements et la crise sanitaire que nous traversons impacte directement les actions menées par vos associations.

Malgré ce contexte particulier, vous avez choisi de vous investir dans le monde associatif bruaysien et je vous en remercie. Je connais le temps et l'engagement que vous et vos membres y consacrez.

C'est pourquoi, la municipalité souhaite vous accompagner de nouveau dans vos actions et je m'engagerai à respecter au mieux vos demandes de subvention.

A ce titre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le dossier de demande de subvention pour l'année 2021 **à retourner dans nos services pour le 22 janvier 2021 au plus tard.**

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet de la Ville à cette adresse :

<http://bruaylabuissiere.fr/index.php/vie-associative/>

Une version papier peut également vous être remise par le service vie associative.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021 et vous souhaite pleine réussite dans tous vos projets associatifs.

Dans l'attente, veuillez agréer, chères Présidentes, chers Présidents, l'expression de mes sentiments dévoués.

Bien cordialement,
Le Maire,

Ludovic PAJOT


>> Hôtel de Ville, Place Henri Cadot
BP 23 • 62701 Bruay-La-Buissière Cedex

Tél. : 03 21 64 56 00
Fax. : 03 21 64 56 45

Tous les courriers doivent être adressés de manière impersonnelle à Monsieur le Maire.